



COMMISSION LOCALE D'INFORMATION

Réunion de la CLI du site de Creys-Malville
du 23 juin 2017

Compte rendu

Présents		
Nom	Prénom	Titre/Fonction
M. Bilbault	Damien	Directeur du site EDF Creys-Malville
M. Bonnard	Olivier	Maire de Creys-Mépieu Président de la communauté de commune du Pays des couleurs
M. Bricnet	Alain	6 ^{ème} adjoint de la Mairie de Montalieu-Vercieu
M. Champier	Jean-Claude	Maire de Bouvesse-Quirieu
M. Dezempte	Gérard	Conseiller départemental et président de la CLI
M. Escoffier	Richard	Adjoint à la cheffe de division de l'Autorité de sûreté nucléaire
M. Gabelle	Claude	Président de SFEN Alpes
M. Pacaud	Patrice	2 ^{ème} adjoint de la Mairie de Passins
Mme Peju	Nathalie	Représentante de la Mairie de Porcieu Amblagnieu
M. Pereira	Romain	Inspecteur ASN en charge du site de Creys-Malville
M. Perroud	Alain	Département de l'Isère, chargé d'accompagnement au pilotage des risques et des CLI
Mme Pont	Ariane	Département de l'Isère, cheffe du service APOR, accompagnement au pilotage des objectifs et des risques
M. Rosette	Laurent	Président de l'association AIRSEQ 75
M. Rosselinot	Pascal	Directeur technique sur le site de Creys-Malville
Mme Merle	Annick	Vice-présidente CD 38
Mme Vaux	Stéphanie	Responsable communication du site de Creys-Malville

Excusés		
Nom	Prénom	Titre/Fonction
M. Biglia	Jean-Paul	Mairie de Lompnas
M. Causse	Olivier	Représentant le Conseil départemental de l'ordre des médecins de l'Isère
M. Desbordes	Roland	Président de la CRIIRAD (Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité)
Mme Pourtier	Annie	Maire de Le Bouchage Conseillère départementale du canton de Morestel
M. Tiersen	Philippe	Président de la chambre des métiers et de l'artisanat de l'Isère

Ordre du jour

- Introduction du Président de la CLI
- Présentation de l'activité du site de Creys-Malville et des chantiers de 2016
- Présentation de l'inspection de l'ASN sur le site de Creys-Malville
- Rencontre des chargés de missions CLI – Paris, le 30 mars 2017
- Rencontre des CLI du Sud-Est – Marseille, les 18 et 19 mai 2017
- Budget de la CLI en 2017

Relevé de discussion

Introduction du Président de la CLI

M. Dezempte, Conseiller départemental et Président de la CLI, ouvre la réunion en observant que l'assemblée est peu nombreuse. La dernière CLI a eu lieu le 18 décembre 2015. Il rappelle qu'il a présidé cette CLI depuis 1996, avec une interruption de 2001 à 2015. Les réunions étaient alors plus animées. Cette salle était largement plus remplie et notamment étaient accueillies des organisations venant de la confédération helvétique, assez véhémentes. Aujourd'hui le contexte a changé et la réunion devrait se passer calmement.

M. Dezempte rappelle que les différents travaux réalisés sur le site ont pour objectif non pas de produire de l'électricité mais plutôt de faire en sorte que nous n'en produisions plus.. Au niveau national, Creys-Malville était une grande fierté puisque la France était la première à développer cette technologie. Les scientifiques français étaient par exemple sollicités par le Japon pour travailler sur cette technologie. Maintenant, notre savoir est beaucoup parti à l'étranger et cela est bien regrettable parce que sur le fond, à l'heure où l'on parle énormément d'énergie, le débat mériterait d'être reposé. Faute de ce débat, la réunion va plus modestement débiter avec le compte-rendu de la réunion du 18 décembre 2015 et une information sur l'activité de ce site nucléaire qui était réputé extrêmement dangereux mais qui l'est de moins en moins.

M. Dezempte expose l'ordre du jour de la réunion : la présentation des chantiers du site par M Bilbault, puis ensuite la présentation par l'ASN des incidents et des contrôles.

1. Présentation de l'activité du site de Creys-Malville et des chantiers de 2016

Damien BILBAULT, directeur de la centrale depuis 2 ans, commence par répondre à M. Dezempte sur la renommée internationale du site. Il précise que de Creys-Malville était effectivement une première mondiale pour la construction et l'exploitation d'un tel réacteur mais qu'il est également une première mondiale pour le démantèlement d'un si gros réacteur. Le Japon a aussi décidé d'arrêter leur réacteur Monju à sodium liquide et la France ayant de l'avance sur le démantèlement de réacteur à sodium, une délégation japonaise de ce site de production est venue il y a une quinzaine de jour à Creys-Malville. C'est une bonne opportunité pour leur vendre notre savoir-faire. Il souligne que même dans le démantèlement, il y a des opportunités commerciales.

Il enchaîne ensuite avec la présentation de l'activité du site.

Diapositive 2 : Le poids économique

Le site :

- accueille environ 349 salariés par jour,
- nécessite 18 M€ de budget de fonctionnement et de maintenance,
- verse 6 M€ de taxes,
- établit des partenariats locaux (notamment avec des associations locales).

Diapositive 3 : L'exploitation du site en 2016

Sur les 349 salariés présents sur site, 79 sont des salariés EDF, les 270 autres sont des prestataires. Contrairement aux sites en exploitation dont le nombre de salariés fluctue en fonction de leur activité, en production ou en arrêt de tranche où les prestataires interviennent pour de courtes durées, l'activité du site de Creys-Malville est assez lisse sur l'année et les prestataires interviennent sur des contrats pluriannuels.

2619 « régimes » (accords pour la réalisation d'une activité) ont été délivrés dans l'année.

Diapositive 4 : La rigueur d'exploitation

Plusieurs chantiers visant à renforcer les pratiques de rigueur d'exploitation ont été lancés. L'exemple doit venir du haut. M Billbaut a donc demandé au comité de direction d'être présent sur les chantiers ; ainsi 220 visites de chantier ont eu lieu l'année dernière.

Tous les engagements pris auprès de l'ASN, notamment pour répondre en temps et en heure aux questions de l'ASN, ont été remontés d'un niveau.

L'organisation interne du site a été renforcée par des notes d'organisation d'équipe ou des projets d'équipe co-construits avec chaque section.

Sur certains sujets à enjeux, notamment sur le sujet important des rétentions du site en 2016, plusieurs métiers ont travaillé ensemble.

En toile de fond, une sensibilisation importante a été menée auprès des salariés, notamment des nouveaux salariés, sur la rigueur d'exploitation. Ce n'est pas parce que le site est en déconstruction que la rigueur d'exploitation doit baisser. L'exploitant partage avec les salariés sur les événements significatifs qui peuvent avoir lieu, surtout sur les enjeux de sûreté et les rigueurs d'exploitation.

Une démarche d'évaluation interne et entre sites a été mise en place sur l'état des installations car, même si le site est en déconstruction, l'installation doit être dans un état très correct.

Un réseau des jeunes a été lancé pour travailler sur la sûreté et la communication de la sûreté avec des informations décalées. C'est un bon moyen de toucher les agents d'une autre manière qu'une communication managériale descendante.

Plusieurs actions ont été engagées et un certain nombre de changements sont visibles. Mais il y a encore un peu de chemin à parcourir dans ce domaine.

Diapositive 5 : La sûreté

Un enjeu fort de la sûreté est la présence terrain.

Lié à cette présence terrain, un domaine est extrêmement important : la sécurité des travailleurs.

En 2016 et au début 2017, quelques accidents sur site ont amené à s'interroger fortement sur certaines pratiques, notamment avec une personne brûlée à l'acide au visage et une personne électrisée avec une torche à plasma, ce qui aurait pu conduire à des accidents plus graves que ce qui s'est passé. C'est un vrai signal qui entre dans un certain nombre de démarches visant à améliorer la sûreté.

Le site continue à travailler en très bonne collaboration avec les pompiers locaux sur le domaine de l'incendie en raison du nombre important de découpes réalisées pour la déconstruction avec des moyens thermiques, ce qui génère un risque incendie important.

L'impact environnemental est aussi un enjeu clé et la déconstruction doit se faire en le réduisant au maximum.

Diapositives 6 et 7 : Les travaux de déconstruction de la station de pompage en 2016-2017

Les travaux de démantèlement de la station de pompage ont commencé au printemps 2016.

Cela a commencé par des opérations de dragage de l'entrée de la station de pompage réalisées pour enlever les sédiments qui s'accumulaient depuis quelques années et qui bouchaient les batardeaux, ce qui empêchait la mise hors d'eau de l'intérieur de l'installation pour permettre aux salariés de travailler en toute sécurité. Cette opération préalable avait été présentée lors de la dernière CLI. Des plongeurs ont effectué des opérations techniques dans l'eau du Rhône, qui pendant cette époque de l'année n'était pas très transparente. Ensuite, à l'intérieur a été démantelé le plus grand pont qui était présent depuis le début de l'installation et tous les éléments électromécaniques (tuyauterie, partie électrique).

Le chantier est vide et est officiellement terminé, le PV de clôture de ce chantier ayant été signé le 22 juin 2017.

Diapositive 8 : Les travaux de déconstruction

➤ Chantier désamiantage du BAN SUD

Ce bâtiment est collé au bâtiment réacteur. La découpe des tuyauteries amiantées s'est faite avec un engin télécommandé pour éviter l'exposition des travailleurs à l'amiante ce qui constitue une innovation.

Ce chantier s'est bien déroulé. Un seul point noir est à déplorer : un accident est survenu (glissade sur fuite d'huile entraînant un petit doigt cassé).

La technologie utilisée sur ce chantier est un vrai gain, notamment sur la qualité de travail, mais n'est pas transposable à tous les bâtiments du site car la machine est trop volumineuse (près de 800-900 kg).

➤ Détartrage du système de refroidissement de l'APEC

C'est une activité de maintenance. Un détartrage entier de tous les systèmes de refroidissement a été effectué. Le tartre est dû à l'eau de la région très calcaire.

Comme il pouvait pleuvoir et que le détartrant utilisé était de l'acide, il fallait absolument prévoir des rétentions dessous pour empêcher tout déversement accidentel d'acide, ce qui explique la pose de vinyle.

Diapositive 9 : Les travaux de déconstruction dans le bâtiment réacteur

Un certain nombre d'opérations préalables à la carbonatation de la cuve, dont le retrait de certains éléments, ont été effectuées :

- la découpe de gros réservoirs en inox vide,
- le retrait des systèmes de réfrigération qui ne sont plus utiles aujourd'hui,
- la découpe de certaines tuyauteries qui contenaient du sodium pour permettre un meilleur traitement chimique du sodium prévu dans cette tuyauterie avec un robot laser.

M. Bilbault projette un film en time laps, une photo toutes les 15 min sur les 3 derniers mois de l'année 2016 et commente certaines photos.

Diapositive 10 : Carbonatation de la cuve du 22 novembre 2016 au 22 février 2017

Carbonatation : opération chimique d'injection du gaz CO₂ visant à transformer de manière lente et contrôlée le sodium (présence de sodium dans le réacteur) en carbonate de sodium qui est quasiment inoffensif.

Ces opérations sont faites régulièrement sur site mais c'est la première fois pour un si grand volume.

Pendant cette opération un peu moins de 1400 kg de sodium ont été détruits et transformés en carbonate de sodium.

Diapositive 11 : Top mise en eau de la cuve le 1^{er} juin 2017

Depuis le 1^{er} juin 2017, une étape clé du démantèlement de Superphénix a démarré : il s'agit d'injection d'eau dans la cuve du réacteur.

Il reste un peu moins de 300kg de sodium à traiter.

Cette quantité de sodium est suffisamment faible pour que la tenue de la cuve du réacteur permette de finir le rinçage à l'eau. Ce chantier est extrêmement surveillé pour vérifier que ces opérations se passent bien.

Au cours de l'année, fin septembre, 2300 m³ d'eau serviront notamment de protection biologique pour les travailleurs quand, en 2018, on viendra enlever une partie du réacteur, et pour protéger une autre partie du réacteur.

Il est rappelé pour mémoire que la taille de la cuve du réacteur est 23 fois plus grande que la cuve d'un des deux réacteurs de SAINT ALBAN.

Diapositive 12 : La gestion des déchets de démantèlement (2016)

La gestion des déchets est un point très important.

Sur le site de Creys-Malville, plus de 277 tonnes de déchets nucléaires ont été produits en 2016. Ils sont évacués (403 colis en 2016) dans les différents centres de stockage de l'Andra ou Centraco à Marcoule (usine EDF, four de fusion). Ils sont constitués essentiellement de déchets métalliques comme les tuyauteries qui présentent beaucoup de vide. Ils sont fondus pour diminuer le volume et ainsi gagner énormément de place dans les centres de stockage.

80% des déchets produits (1200 tonnes en 2016) sont des déchets dits conventionnels valorisés ou recyclés. Par exemple, au fil de la déconstruction, les extincteurs plus utilisés ont été envoyés sur un site en construction en Normandie (plus de 300 extincteurs).

Diapositive 13 : Le suivi environnemental 2016

M. BILBAULT souligne l'importance du suivi environnemental. Des mesures régulières sont effectuées dans les balises et dans des prélèvements dans l'eau, l'air ou sur différents supports biologiques.

8750 mesures ont été réalisées dans l'environnement local. Ces mesures sont publiques et publiées chaque mois sur le site internet de la centrale.

Il précise que l'année 2017 sera la dernière année où il y aura des rejets de tritium importants du fait de la fin du traitement de la cuve. En 2016, on peut voir des pics de rejet tritium quand on traite des composants contenant du sodium comme les filtres ou pendant les phases de carbonatation.

Une partie des mesures environnementales servent à caractériser la dispersion du tritium dans l'environnement.

Les rejets importants en tritium devraient s'arrêter entre juillet et septembre 2017.

Mais ce n'est pas parce que les rejets sont terminés que les mesures seront arrêtées.

Diapositive 14 : Le renforcement de la protection du site

Dans le contexte actuel, il est important de renforcer la protection du site, avec notamment 6 M€ d'investissement (2016 et 2017 : nouvelles clôtures, nouveaux moyens de détection, gendarmes supplémentaires, renforcement des équipes de gardiennage).

Le 1^{er} juin, un haut fonctionnaire à la défense du cabinet du ministre de la transition énergétique et solidaire est venu voir l'avancement des travaux et a été très satisfait.

Creys est le site pilote du démantèlement pour l'ensemble du parc nucléaire français.

Diapositive 15 : L'accueil du public

En 2016 des animations ludiques autour du monde de l'énergie et sous différents supports pour les enfants ont été organisées les mercredi et samedi après-midi (500 enfants y ont participé).

1370 visites avec notamment des visites qui peuvent avoir lieu dans le bâtiment réacteur, en fonction des périodes, ont été proposées. Ce sont des visites qui marquent et qui plaisent beaucoup aux riverains, permettant à certains de pouvoir constater l'avancée des travaux.

Fin de la présentation de M. Bilbault. M. Dezempte reprend la parole et demande s'il y a des questions.

Question : Laurent ROSETTE

Qu'est-ce qu'il vous reste comme agrément pour l'expédition des déchets, c'est-à-dire au niveau du FAMA ? Avant il y avait le 6BO et autres, mais qui ont été perdus au niveau national donc comment sont traités ces déchets maintenant ?

Réponse : Damien BILBAULT

Quasiment l'intégralité des déchets produits possède un agrément qui permet d'évacuer les déchets à relativement courte échéance après leur production.

Le site a retrouvé l'agrément 6BO.

L'intégralité des déchets a un agrément ; quand 6BO s'arrête, on prend la filière

Centraco (intérêt pour l'optimisation de certains déchets).

Il y a aussi des déchets sur lesquels des agréments sont en cours mais on arrive en fin de discussion, notamment des déchets amiantés et nucléaires (gestion très compliquée).

2. Présentation des inspections de l'ASN sur le site de Creys-Malville

Romain Pereira, Inspecteur de l'ASN Lyon, présente le bilan de 2016 et du début 2017 jusqu'à juin sur les actions de contrôle réalisées par l'ASN sur le site de Creys-Malville.

Diapositive 3 : Inspections

En 2016, il y a eu 6 inspections (contre 5 en 2015) et 73 demandes d'actions correctives ou de compléments que l'on peut retrouver dans les lettres de suite des inspections sur le site de l'ASN (www.asn.fr)

Il précise qu'il y a une coquille sur les dates dans la présentation : le premier tableau correspond à 2016 et le suivant à 2017.

En 2016 ont été réalisées :

- ✓ En janvier : une inspection sur la gestion des rétentions. C'est un sujet qui a fait l'objet de plusieurs événements et inspections qui ont abouti à la mise en place d'un plan d'actions correctives, comme l'a indiqué M. Bilbault dans sa présentation ;
- ✓ En février : une inspection sur le respect des engagements. Cette inspection est faite tous les ans en début d'année pour s'assurer que le site respecte bien les engagements qu'il a pris suite aux inspections et également aux événements significatifs qu'il a pu déclarer au cours de l'année ;
- ✓ En mars : une inspection réactive à la suite d'un débordement d'une rétention. Le plan d'action mis en œuvre sur le site et présenté par EDF découle également de cet événement et des demandes issues de l'inspection ;
- ✓ En mai : une inspection inopinée sur le thème des consignations et déconsignations de matériels ;
- ✓ En juillet : une inspection inopinée sur les travaux majeurs en cours sur le site ;
- ✓ En décembre : une inspection pour s'assurer que les limites de rejet et les dispositions qui sont prescrites dans l'arrêté de rejets étaient bien respectées.

En 2017, 5 inspections ont été réalisées :

- ✓ En janvier, une inspection sur le respect des engagements ;
- ✓ En mars, une inspection sur la gestion des écarts ;
- ✓ En avril, une inspection sur la gestion des rétentions pour faire le point avec le site sur le plan d'action mis en place, plan qui a été suivi tout au long de l'année et également vérifier son efficacité ;
- ✓ En avril, une inspection de prélèvement des rejets pour voir si les limites de rejets fixées dans l'arrêté étaient respectées par l'exploitant. Ces prélèvements, au cours de l'inspection, sont effectués par un expert extérieur qui réalise des analyses contradictoires ;
- ✓ En mai, comme en 2016, une inspection inopinée pour vérifier que les différents chantiers et travaux actuels sur le site sont réalisés de manière satisfaisante

Diapositive 4 : Inspections – points positifs

Sur les différents points positifs relevés en inspections en 2016 et 2017, on a noté :

- ✓ Qu'à partir de la mise en place du plan d'actions sur les rétentions, une amélioration de la gestion des rétentions a été observée ;
- ✓ La bonne préparation et le bon suivi des opérations de traitement des cartouches de l'unité de purification intégrée qui permettait de purifier le sodium dans la cuve Superphénix et des découpes des godets des traversées de la cuve par le robot ELOISE ;
- ✓ En 2016 et 2017, la conformité du site à l'arrêté de rejets et la bonne traçabilité des résultats de la surveillance des rejets liquides ;
- ✓ Le contrôle des appareils relatifs à la surveillance des rejets bien réalisé et également bien tracé, dans le respect des périodicités fixées soit par la réglementation générale soit par l'arrêté de rejets du site.

Diapositive 5 : Inspections – points à améliorer

L'ASN a également noté plusieurs axes d'amélioration. Ce slide présente uniquement la gestion des rétentions qui a fait l'objet de 2 inspections et de 2/3 des déclarations d'évènements significatifs relatifs à l'environnement.

Il a été noté :

- ✓ De nombreux défauts d'étanchéité d'équipements détectés en inspection ;
- ✓ La présence de liquides dans les points bas des rétentions ; or la réglementation mentionne qu'elles doivent être normalement vides hors situation accidentelle et, à défaut, être vidées le plus rapidement possible ;
- ✓ Utilisation des puisards inadéquate : notamment pour l'utilisation d'un puisard relié à une rétention pour stocker temporairement des effluents ou le transfert d'effluents de puisard à puisard ;
- ✓ Une rétention non conforme à la réglementation en termes de configuration et de volume, insuffisante pour les substances qu'elle pouvait contenir ;
- ✓ L'absence de mode opératoire pour les transferts d'effluents réguliers ou exceptionnels ;
- ✓ Pas de procédure pour le contrôle des détecteurs de niveau avec alarme des bâches et des puisards.

A la suite des constats relevés par l'ASN, un plan d'actions relativement conséquent a été mis en place par l'exploitant en 2016. En 2017, l'ASN a vérifié la bonne mise en œuvre de ce plan d'actions et surtout son efficacité. La conclusion de ses inspections est que le site gère maintenant de manière globalement satisfaisante le suivi de ses rétentions.

Diapositive 6 : Inspections – points à améliorer

Sur les autres thématiques, l'ASN a également noté :

- ✓ Des dépassements des délais de réalisation des engagements pris auprès de l'ASN sans analyse ni définition de nouveaux délais ;
- ✓ Le programme de contrôles internes du site de 2016 non validé fin mai 2016 alors que c'est un programme permettant d'établir les actions sur toute l'année ;
- ✓ Le programme de surveillance pour l'activité sous-traitée pour les cartouches d'Unité Purificatrice Intégrée (UPI) n'était pas encore édité lorsque les travaux ont commencé ;
- ✓ L'outil de gestion des écarts ne permet pas de définir des actions correctives avec des délais précis de réalisation, et des indicateurs de performance du suivi de ces actions ;

- ✓ Pour les rétentions, le seul écart relevé est que la procédure de gestion des rétentions mobiles n'est pas systématiquement respectée ;
- ✓ Lors de l'inspection travaux, il a été noté que l'exploitant entrepose des déchets nucléaires dans des lieux non prévus à cet effet dans son référentiel et aussi que des zones temporaires de déchets nucléaires duraient depuis plusieurs années et ne répondaient pas à la notion de « temporaire » ;
- ✓ Des défaillances d'assurance de la qualité dans le suivi de quelques interventions avec des points d'arrêt non respectés.

Diapositive 7 : Principales conclusions concernant les inspections de 2016

Les principales conclusions de la campagne d'inspections de l'ASN en 2016 et début 2017 révèlent que :

- ✓ Le nombre de demandes par inspection est en nette augmentation ;
- ✓ La préparation et le déroulement des inspections est satisfaisant, à une exception près ;
- ✓ Plusieurs constats relevés en inspection concernent des écarts déjà détectés par l'exploitant mais qui n'avaient pas fait l'objet d'une analyse satisfaisante pour l'ASN ;
- ✓ 50% des réponses à des inspections en 2016 avaient dû faire l'objet d'un courrier de relance ou de demandes de compléments de l'ASN (réponses partielles). L'ASN demande à l'exploitant d'être vigilant sur ce point.

Diapositive 8 : Ecarts et évènements significatifs

M. Pereira enchaîne sur les écarts et évènements significatifs en 2016 :

- ✓ 11 évènements significatifs déclarés en 2016 (contre 2 en 2015 et 6 évènements en 2014) ;
- ✓ 4 évènements ont été déclarés hors délais ;
- ✓ Les comptes-rendus d'évènements significatifs (CRES) ont été transmis à l'ASN dans les temps (sous 2 mois) ;
- ✓ L'ASN a dû demander en 2016 plusieurs révisions de déclarations ou de CRES, sur la forme et sur le contenu ;
- ✓ M. Peirera commente le graphe projeté. Ce graphe permet de voir l'évolution du nombre de déclarations. On note une augmentation d'évènements depuis 2013. Une question se pose toujours : est-ce que le site détecte mieux ses écarts ou y a-t-il une réelle augmentation d'écarts ? La réponse n'est pas évidente mais l'ASN considère que le site est transparent sur la déclaration des écarts et la remontée des informations d'évènements.

Diapositive 9 : Principales conclusions concernant les évènements significatifs de 2016

On peut noter qu'il n'y a pas d'évènement relatif à la radioprotection (ESR). Pour les évènements significatifs :

- ✓ 6 évènements significatifs relatifs à l'environnement (ESE) :
 - 3 ESE concernent la mauvaise gestion d'effluents radioactifs ;
 - 2 ESE concernent le respect des règles de gestion des déchets nucléaires ;
- ✓ 7 ESE dénotent un manque de rigueur d'exploitation comme l'a mentionné M. Bilbault précédemment ;
- ✓ 4 ESE concernent un non-respect de prescriptions des Règles Générales d'Exploitation de l'APEC ou des Règles Générales de Surveillance et d'Exploitation de Superphénix ;
- ✓ Plusieurs évènements trouvent leur origine dans la réalisation d'essais

périodiques ou d'interventions de maintenance insuffisamment préparés.

Comme cela a été évoqué précédemment, cette augmentation du nombre d'évènements significatifs peut être due soit à une meilleure détection soit à une augmentation des écarts. Le nombre d'évènements ne constitue pas en soi un indicateur de sûreté simple à interpréter. L'ASN vérifie surtout qu'il n'y a pas d'évènements récurrents ou avec des causes communes.

Diapositive 10 : Réexamens de sûreté

Sur les deux Installations Nucléaires de Base (INB) du site, le réexamen périodique de sûreté (décennal) est en cours. L'exploitant a remis pour chacune des 2 INB son rapport de conclusions qui est aujourd'hui en cours d'instruction auprès de l'ASN et de l'IRSN, l'appui technique de l'ASN.

Sur le réexamen de l'INB n°141 (APEC), l'ASN a noté quelques difficultés ponctuelles à obtenir l'ensemble des éléments de réponse à ses demandes et à celles de l'IRSN.

A l'issue de l'instruction de ces dossiers de réexamens et des avis des experts, l'ASN prescrira les remises à niveau à réaliser sur les installations.

Diapositive 12 : Réunion bilan 2016 – points positifs

Pour conclure,

- ✓ La sûreté des opérations de démantèlement du réacteur Superphénix et d'exploitation de l'atelier pour l'entreposage des combustibles (APEC) est assurée de manière satisfaisante ;
- ✓ Les relations avec le site sont efficaces et constructives avec :
 - Des échanges d'informations fluides et rapides,
 - Un bilan trimestriel des écarts,
 - Un bilan annuel avec une analyse sûreté de qualité, qui prend également bien en compte l'avis et les attentes de l'ASN. M. Perreira souligne que le site de Creys-Malville joue vraiment le jeu et prend du recul ce qui n'est pas toujours le cas des autres exploitants,
 - La transparence de la part des interlocuteurs du site ;
- ✓ La préparation et le suivi des opérations de traitement des cartouches purificatrices du sodium et des opérations de découpe des godets des traversées de la cuve par le robot ELOISE sont satisfaisants.

Diapositive 13 : Réunion bilan 2016 – Attentes de l'ASN pour 2017

Par contre, des attentes particulières de l'ASN pour 2017 reflètent les points faibles du site en 2016 notamment :

- ✓ L'amélioration de la rigueur d'exploitation et de la culture sûreté, accompagnés d'une attitude interrogative sur le traitement qui en découle sur les écarts détectés ;
- ✓ L'amélioration significative du niveau de sécurité du travail, comme l'a évoqué M. Bilbault, notamment en lien avec les accidents du travail survenus sur le site ;
- ✓ Le respect strict des règles de gestion des déchets nucléaires.

L'ASN demande également au site ;

- ✓ D'améliorer le suivi et le respect des engagements pris dans le cadre des inspections de l'ASN et des suites d'évènements déclarés à l'ASN ;
- ✓ D'être vigilant sur les argumentaires apportés dans les réponses aux lettres de

suite, notamment sur l'adéquation de la réponse à la demande et sur la remise en conformité de l'écart relevé;

- ✓ D'améliorer les délais et la qualité des déclarations des événements significatifs, ainsi que de la qualité des comptes-rendus des éléments significatifs.

M. Pereira conclut en remerciant l'assemblée.

M. Dezempte remercie également M. Pereira et demande s'il y a des questions.

Question de M. Perroud : La constatation de l'augmentation des événements significatifs relevés peut-elle être expliquée ? En l'absence d'explication, le lecteur du présent compte-rendu pourrait s'interroger.

M. Dezempte complète la question en demandant des exemples d'incidents.

M. Pereira répond que par exemple l'inspection réactive évoquée tout à l'heure concerne une rétention qui aurait pu déborder. En effet, une rétention est faite pour contenir les effluents d'une cuve qui fuirait et le rôle de la rétention est, par définition, de pouvoir contenir l'intégralité du volume de la cuve. Or la rétention ne pouvait pas contenir tout le volume comme cela est demandé par la réglementation.

La question est prolongée pour connaître le type d'effluent liquide qui aurait pu fuir.

M. Pereira répond qu'il s'agit d'une fuite d'effluents radioactifs.

Un autre exemple : Une rétention est censée être tout le temps sèche mais un exploitant a fait une mauvaise manipulation et a inondé cet endroit avec de l'eau d'extinction d'incendie. C'est de l'eau propre, mais comme elle a rempli la rétention, la rétention, en cas d'accident, doit contenir le volume déversé et là, elle ne pouvait pas jouer son rôle. Ceci est dû à un manque de rigueur.

M. Pereira précise que dans les Règles Générales d'Exploitation, il est défini des durées d'indisponibilité maximales de certains équipements. Et il est autorisé que certains équipements soient indisponibles pour une durée donnée, qui peut être dépassée dans certains cas, et aucun impact sur la sûreté n'a eu lieu. Mais effectivement, s'il y avait eu d'autres événements concomitants, cela aurait pu conduire à une situation plus dégradée.

Pour compléter, il faut signaler que les événements significatifs sont classés en termes d'impact sur une échelle de communication INES allant de 0 à 7. Tous les événements déclarés par le site de Creys-Malville en 2016 sont classés au niveau 0 de cette échelle, ou sont classés hors échelle pour les événements relatifs à l'environnement qui n'ont pas de composante radiologique, mais seulement chimiques.

M. Escoffier prend la parole. Pour compléter, au niveau national, il y a à peu près 1000 événements significatifs sur l'ensemble des installations nucléaires. Sur ces 1000 événements annuels, il y en a une centaine placés au niveau 1 sur l'échelle INES et 1 ou 2 placés au niveau 2 ; sachant que l'échelle INES est une échelle d'information du public sur les accidents. Une fausse manipulation ou une situation non conforme aux règles, oblige à déclarer un événement généralement placé au niveau 0. Une mauvaise manipulation peut arriver, mais nécessite une déclaration d'un événement significatif pas dans l'esprit de sanctionner ou de trouver un coupable mais plutôt dans l'esprit de se demander ce qu'on aurait pu faire pour que la fausse manip n'arrive pas. Peut-être manquait-il une affiche, une procédure, les gens n'étaient pas formés, ...

Pour chaque évènement, un rapport d'analyse est fait par l'exploitant et envoyé à l'autorité de sûreté pour analyser ce qui s'est passé et mettre en place des actions pour qu'un tel évènement ne se reproduise pas. Ensuite, si le même évènement se produit mais qu'on s'aperçoit que ce n'est pas une erreur humaine mais une violation répétée des règles qui a duré pendant des années et qui s'est produite plusieurs fois, c'est un manque de culture de sûreté et donc cet évènement est reclassé au niveau 1. Mais ce n'est pas parce qu'on est en niveau 1 voire en niveau 2 qu'il y a des conséquences pour l'environnement ou le public. Le niveau 2 correspond généralement à des évènements sans conséquences directes, mais qui auraient pu avoir des conséquences importantes en cas d'aléas survenant simultanément. C'est ainsi que fonctionne cette échelle sachant que jusqu'au niveau 3, il n'y a pas de conséquences directes sur la santé des travailleurs ou des populations.

Pour donner un autre exemple, il y a plusieurs évènements de niveau 2 dans le médical. Si un opérateur reçoit une dose supérieure à la dose annuelle autorisée, soit 20 milli-Silvert, cet évènement est classé directement au niveau 2 de l'échelle INES. Par exemple aussi, si un opérateur reçoit le quart de la dose en une seule fois, ça va être un niveau 0.

L'échelle INES est une échelle internationale dont la France fait un usage assez volontaire. La France est un pays où beaucoup d'évènements sont déclarés mais c'est l'un des piliers de la sûreté en France que de détecter, déclarer et traiter de petits évènements afin d'éviter les évènements importants. Dans d'autres pays, très peu d'évènements sont déclarés et seuls les évènements importants font l'objet d'une déclaration au public.

En terme de sûreté, l'ASN ne fait pas de corrélation entre le nombre d'évènements et le niveau de sûreté. La sûreté peut s'améliorer tout en ayant un nombre d'évènements en augmentation.

En l'occurrence, dans le cas de Creys-Malville, l'exploitant avait déjà détecté la plupart des écarts et des anomalies, mais il avait considéré qu'il ne s'agissait pas d'évènements significatifs à déclarer formellement. D'autres indicateurs sont nécessaires pour savoir s'il y a eu trop de mauvais gestes ou de mauvaises pratiques, ou si c'est le site qui a amélioré sa capacité de détection et met la barre un peu plus haut en termes de capacités de détection. Monsieur Escoffier considère qu'une installation où il n'y a pas d'évènement pose également des questions car les erreurs existent toujours.

La situation de Superphénix est assez singulière. On a tendance à comparer les évènements entre les réacteurs des différents sites mais on ne peut pas comparer, par exemple, celui de Tricastin avec Superphénix, alors que les activités et les risques sont très différents.

M. Escoffier profite d'avoir la parole pour illustrer les propos sur les rétentions. Pourquoi on est si exigeant sur les rétentions ? Il suppose que les participants ont entendu parler de l'incident sur le site de SOCATRI en 2008 où justement une cuve avait débordé lors d'un transfert d'une cuve à une autre, manipulation fréquente et normale, et une erreur de manipulation avait provoqué le débordement. Là où la rétention devait récupérer les effluents radioactifs, il se trouve que la rétention était en travaux et donc les effluents sont partis directement dans les eaux pluviales et dans un petit cours d'eau. Cet évènement n'a pas eu de conséquences majeures pour l'environnement mais a conduit à rejeter l'uranium et les effluents radioactifs dans l'environnement. On a parfois tendance à penser que les rétentions ce n'est pas de la sûreté nucléaire, or des débordements de cuve, il y en a tous les ans et c'est la rétention qui empêche d'aller

déverser les effluents dans l'environnement. Donc les rétentions sont importantes pour la protection de l'environnement et c'est pour cela qu'on y porte une attention particulière.

M. Dezempte remercie M. Escoffier et demande s'il y a d'autres questions. Il enchaîne avec les missions des Commissions Locales d'Informations en laissant la parole à M. PERROUD, Chargé d'accompagnement au pilotage des risques et des CLI.

3. Rencontre des chargés de missions CLI – Paris, le 30 mars 2017

L'ANCCLI est une fédération nationale des Commissions Locales d'information qui regroupe la quasi-totalité des CLI de France et qui organise régulièrement des rencontres pour échanger sur les bonnes pratiques et des informations. L'ANCCLI a organisé le 30 mars dernier à Paris une rencontre des chargés de mission s'occupant des CLI. Ce fut une journée passionnante, et surtout, le matin fut consacré à la présentation des membres du comité scientifique de l'ANCCLI.

Le comité scientifique de l'ANCCLI est un groupe d'experts composé de 13 membres dont 8 étaient présents. Ce sont des personnes relativement âgées, retraitées et vraiment des gens passionnés et passionnants, chacun dans son domaine : médecine, physique, mécanique des fluides,... Bernard Caussade qui était à l'université de Toulouse explique l'incidence du réchauffement climatique sur les centrales nucléaires en distinguant celles positionnées en front maritime et celles en bord de fleuve. Le comité scientifique est composé de contributeurs potentiels pour chacune des CLI, c'est-à-dire qu'on peut le solliciter soit sur une thématique spontanée, soit dans le cadre d'une procédure.

Un petit bilan a été fait en fin de matinée et il est apparu que le comité scientifique intervient très souvent après des CLI mais n'est jamais intervenu en Isère. C'est donc peut-être un potentiel que l'on pourrait utiliser pour une prochaine fois.

L'après-midi était consacré aux bonnes pratiques.

Par exemple quelques retours d'expérience ont été communiqués avec la collègue de Cattenom, site sur lequel il y avait eu une visite décennale il n'y a pas longtemps. Ce fut utile dans la perspective de la visite décennale de Saint Alban.

L'extension annoncée des périmètres de PPI, dont les modalités ne sont pas encore bien définies mais qui un jour peuvent aussi toucher les CLI de l'Isère, a été abordée.

L'ANCCLI travaille aussi au niveau européen notamment sur la thématique de relation avec le public.

L'ANCCLI est dans une année importante. En effet, il s'agit d'une association. Son assemblée générale se réunira le 14 novembre et ce sera une date importante car la quasi-totalité des membres du conseil d'administration de l'ANCCLI ne se représentera pas. Il y a donc un appel à candidature pour renouveler le conseil d'administration de l'ANCCLI qui est élu pour 6 ans comme le mentionnent les statuts actuels de l'ANCCLI. Le lendemain, une conférence annuelle est organisée, dont le programme précis n'est pas encore communiqué, mais qui comprendra une table ronde sur les exercices de crise. Or un exercice de crise est organisé en fin d'année sur Saint-Alban.

Pour préparer cette prochaine mandature de 6 ans, l'ANCCLI organise deux journées de réflexion en septembre pour définir les orientations qui ne s'imposeront pas aux nouveaux membres de l'ANCCLI mais qui seront des pistes de réflexion.

Chaque CLI est représentée auprès de l'ANCCLI par 4 membres, comme le

mentionnent les statuts, un par collègue. Jusqu'à présent, la CLI de Creys-Malville n'était pas représentée au sein de l'ANCCLI, tout au moins dernièrement. Si certains souhaitent être désignés pour représenter la CLI de Creys-Malville auprès de l'ANCCLI, c'est possible. Pour l'instant deux personnes se sont présentées. Si d'autres veulent également se présenter, c'est encore possible. Sachant que les frais de déplacement sont pris en charge par le budget de la CLI.

M. Dezempte reprend la parole et demande si on désigne les représentants tout de suite, un par collègue comme cela a été demandé.

M. Perroud précise que pour l'instant, il y a eu deux candidatures, celle de M. Claude Gabelle, personnalité qualifiée, et celle de M. Laurent Rosette, Président de l'association AIRSEQ 75, donc deux collègues pourraient être représentés.

M. Dezempte indique donc qu'il reste les 2 postes à pourvoir parmi:

- Les organisations syndicales représentatives du personnel,
- Les élus.

Pour l'instant, les 2 candidatures sont actées. Il n'y a pas d'élections car M. Claude Gabelle et M. Laurent Rosette sont seuls dans leur collège.

4. Rencontre des CLI du Sud-Est, Marseille 18 et 19 mai 2017

M. Dezempte laisse la parole à Mme Pont pour présenter la rencontre des CLI du Sud-Est.

Mme Pont explique qu'elle va faire le compte-rendu d'une rencontre qui a eu lieu à Marseille les 18 et 19 mai dernier. La CLI de Creys-Malville étant représentée par une délégation iséroise, un retour paraît utile sur cet événement de deux jours, organisé par la CLI de Cadarache et qui rassemblait l'ensemble des CLI de la zone Sud-Est.

Diapositive 2 : Composition de la délégation iséroise

Pour représenter l'Isère une délégation avait été constituée ainsi :

- ✓ Madame Annick Merle, Vice-Présidente du Conseil départemental ;
- ✓ Madame Elisabeth Célard, Conseillère départementale et Présidente de la CLI de Saint Alban-Saint Maurice ;
- ✓ Monsieur Desbordes, Madame Poulénard et Monsieur Girardot de la CRIIRAD. Ils devaient être là aujourd'hui mais n'ont pas pu venir. Ils sont également à la CLI de Saint-Alban ;
- ✓ Monsieur Claude Gabelle, de la SFEN,
- ✓ Alain Perroud et Ariane Pont.

Diapositive 3 : Participation massive des CLI du Sud-Est

10 CLI étaient présentes, celles le long de la vallée du Rhône essentiellement : Cadarache qui était l'organisatrice, Marcoule, Cruas-Meysses, Tricastin, Romans, Bugey, les 4 CLI Iséroises (Saint-Alban, CEA ILL, Creys-Malville, Veurey-Voroize qui existe même s'il n'y a plus d'activité).

Diapositive 4 : Matinée du 18 mai

La première matinée était consacrée à la présentation de chacune des CLI, l'idée étant de se rendre compte des différences et des points de regroupement entre les CLI. Ce dont on s'est rendu-compte, c'est d'une forte hétérogénéité entre les CLI en termes de :

- ✓ Statut : certaines sont des associations, d'autres sont en régie, comme les nôtres, et gérées par le Département ;
- ✓ Organisation ;
- ✓ Budget : entre 8000€ et 260 000€ ; ça fait une certaine différence entre les deux extrêmes. Pour la nôtre, on est loin des 260 000€ mais on n'est pas à 8000€ non plus.

Diapositive 5 : Après-midi du 18 mai – 3 ateliers de travail

Malgré cette hétérogénéité, il y avait des problématiques communes, un intérêt à travailler en réseau tous ensemble. 3 ateliers étaient proposés :

- ✓ Atelier 1 : information du public et relations avec les exploitants et l'ASN – participation des deux élues iséroises;
- ✓ Atelier 2 : études et expertises indépendantes – participation d'Alain Perroud ;
- ✓ Atelier 3 : les déchets radioactifs : production, entreposage et transport – participation d'Ariane Pont.

Diapositive 6 : Matinée du 19 mai

Le 2^{ème} jour a été consacré au rendu des ateliers puis à l'esquisse d'un projet de concertation commun à partir de la contribution des ateliers.

Sur l'information au public, des thèmes revenaient systématiquement, à savoir :

- Mobiliser la communication externe et renforcer la pédagogie, étant donné que c'est le rôle premier des CLI, dans les supports de communication.
- Réflexion sur les réunions publiques que certaines CLI ont déjà mis en place.

Sur les expertises indépendantes :

- Présentation et réflexion sur l'outil OPAL, outil pour les acteurs locaux et donc pour les maires qui les aide dans la gestion post-accidentelle, découverte assez nouvelle pour nous mais très importante ;
- Réflexion sur l'intégration des expertises indépendantes à l'échelle des territoires, c'est-à-dire à ne pas s'arrêter à la centrale de X mais bien intégrer dans son territoire l'ensemble des zones sur lesquelles elle peut avoir un impact (ex : Plan Rhône-Saône) ;

Diapositive 7 : Pistes de concertation (suite)

Sur les déchets :

- Une montée en compétence nécessaire sur la gestion des déchets nucléaires : constat que les CLI avaient une connaissance assez partielle de cette thématique et qu'il était indispensable que les gens montent en compétence pour pouvoir la traiter et apporter une information,
- Une réflexion sur le stockage, le transport et le traitement des déchets, notamment issus des démantèlements d'où l'intérêt pour Creys-Malville,
- Une interrogation sur la notion de « seuil de libération » qui est le niveau de radioactivité à partir duquel on dit qu'un déchet n'est plus nucléaire et qui peut être utilisé dans la vie courante. Il n'en existe pas en France, mais bien dans certains pays comme l'Espagne. Il y a eu toute une interrogation sur le fait

d'introduire ou pas en France un seuil de libération : rien n'a été tranché bien évidemment, cependant la question s'est posée

Diapositive 8 : Après-midi du 19 mai

L'après-midi du 19 mai a été consacré à la visite du chantier d'ITER. C'est un chantier colossal, ITER étant un prototype expérimental reposant sur le principe de la fusion et non plus de la fission.

Ce qui est également à partager est le gigantisme de ce chantier qui regroupe un consortium international regroupant 7 partenaires (6 pays et l'Union Européenne). Cela représente des sommes financières astronomiques pour un premier plasma de production prévu en 2030. Le chantier est pour l'instant en construction, c'est gigantesque en termes d'ampleur. Pour donner une idée, les pièces arrivent par voie maritime puis sont transportées par voies routières qui ont dû subir des aménagements pour pouvoir résister au poids des pièces pouvant aller jusqu'à 600 tonnes.

Mme Pont souligne que si l'on veut plus d'informations sur le projet ITER, il existe un site internet dédié très intéressant, très pédagogique.

Diapositive 9 : En conclusion

En conclusion, deux journées de rencontres et d'échanges très riches, comme peuvent en témoigner Mme Merle, M. Gabelle et M. Perroud avec :

- ✓ Des perspectives de structuration en réseaux, au vu des problématiques communes qui étaient très importantes et donc une volonté de poursuivre ces réunions inter-CLI de façon régulière, environ tous les 2 ans en tournant dans les différents départements, donc probablement un jour en Isère.
- ✓ Des perspectives de travail avec des ateliers sur les 3 thématiques présentées. Des contributeurs à ces ateliers sont nécessaires, si des personnes sont intéressées ? Ces groupes de travail rassemblent aussi bien des professionnels et experts du nucléaire que des gens appartenant aux CLI qui ne connaissent pas particulièrement ce domaine mais qui sont intéressées par ces thématiques.

Mme Pont, à la fin de sa présentation, demande s'il y a des questions.

Concernant ITER, M. Gabelle précise que 1 M€ est dépensé par semaine sur le chantier.

Mme Pont ajoute que les budgets sont impressionnants et qu'il est difficile de se rendre compte de ces sommes.

M. Perroud précise que le chantier actuel est au stade expérimental et non en phase industrielle et que les installations suivantes qui sont prévues seront encore plus gigantesques. C'est vraiment un petit prototype.

5. Budget de la CLI en 2017

M. Dezempte prend la parole pour présenter le budget de la CLI en 2017. Il est de 11 325 €:

- ✓ 1000 € pour la cotisation à l'ANCCLI;
- ✓ 2160 € pour les frais de fonctionnement qui représentent les frais d'affranchissement, de reprographie et de secrétariat ;
- ✓ 500 € de frais de déplacement pour les membres de la CLI ;

- ✓ 4900 € pour les réunions ;
- ✓ 2450 € pour la réunion publique,
- ✓ 375 € pour l'accompagnement technique.

Le budget est alloué pour 50% par le Département de l'Isère et 50% par l'autorité de sûreté nucléaire.

M. Dezempte demande s'il y a des questions.

M. Perroud apporte une précision sur la réunion publique, puisque c'est maintenant une réunion qui est imposée par la loi de transition énergétique. C'est pour cela qu'une enveloppe budgétaire est prévue pour sa réalisation qui doit avoir lieu chaque année. On cherche donc un thème fédérateur, mobilisateur et intéressant le public pour la réunion du mois d'octobre et également un lieu.

M. Olivier Bonnard demande si la CLI comme elle est aujourd'hui ne peut pas devenir réunion publique en même temps.

M. Dezempte précise qu'il n'y a pas eu de communication sur le sujet mais que cette CLI est bien ouverte au public.

M. Perroud répond qu'aujourd'hui la réglementation impose une réunion publique, c'est la seule obligation. Il n'y a pas de modalités qui sont imposées pour l'instant. L'Ardèche par exemple fait afficher les réunions de CLI sur les panneaux communaux comme pour les conseils municipaux. Le public qui le souhaite peut venir comme pour un conseil municipal.

M. Escoffier ajoute que certaines CLI étaient réticentes à ouvrir leur réunion au public. C'est pour cela que la réglementation n'impose pas de modalités et qu'elle laisse une certaine liberté. Il précise que l'important est que le public intéressé puisse savoir ce qu'il se passe dans une CLI. La forme la plus absolue de transparence reviendrait à dire : venez quand vous voulez.

M. Perroud précise que cela pourrait économiser une réunion à l'automne.

M. Escoffier pense que oui. Il y a des CLI qui font comme ça et qui n'ont pas de difficultés. La volonté du législateur est les CLI ne soient pas des lieux fermés et que le public sache ce qui se passe. Il ne faut pas non plus s'attendre à ce que les CLI des sites en démantèlement attirent des foules.

M. Dezempte ajoute que le public a l'habitude de se dire que si ce n'est pas ouvert, c'est que quelque chose lui est caché. Dans ce cas-là, on ouvre la CLI.

M. Perroud demande si cela n'ennuie pas les communes d'afficher ces informations sur les panneaux d'affichages.

L'assemblée est unanimement d'accord sur ce point.

Par ailleurs, M. Escoffier émet une proposition. La Région est assez dotée en installations nucléaires. Il y a une installation qui n'est pas très loin, à Bugey, qui s'appelle ICEDA (Installation de Conditionnement et d'Entreposage de Déchets Activés) et qui pourrait mériter une visite. Les participants de la CLI de Bugey l'ont déjà visité. Ce n'est pas très loin de Creys-Malville, il y a quand même un lien avec le démantèlement de Superphénix. M. Bilbault pourrait se rapprocher de cette installation.

M. Bilbault prend la parole et précise qu'il n'y a pas de soucis pour lui.

M. Dezempte lève la séance qui aura duré 1h30.

Signé

Gérard Dezempte